

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le chef adjoint de cabinet de la ministre

Paris, le 27 SEP. 2011

N/Réf. : CDAP/E/A11028423-D11021875

Monsieur,

Vous avez bien voulu faire part à Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, de votre souhait d'obtenir la communication des déclarations déposées par les titulaires de permis exclusifs de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, en application de l'article 3 de la loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt.

Elle m'a chargé de transmettre votre courrier au directeur général de l'énergie et du climat, en lui demandant d'examiner avec attention votre requête et de vous tenir directement informé de la suite qui pourra lui être apportée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pierre BONIS

Monsieur Antoine COMBIER  
Coordinateur du Collectif 07 Stop au Gaz de Schiste  
39, rue Jean-Louis Soulavie  
07110 LARGENTIERE